



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service de la coordination des politiques publiques

**Bureau de la coordination
et des procédures environnementales**

Saint-Denis, le 28 avril 2022

Dossier n° 2022-22

Affaire suivie par : F. Candapin
Tél. 0262 40 76 34
courriel : fabiola.candapin@reunion.pref.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

d'un dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement

Intitulé du projet : travaux d'aménagements paysagers des voiries du quartier de Bras Long
- commune de l'Entre-Deux

Pétitionnaire : Commune de l'Entre-Deux

Adresse : Hôtel de ville
2, rue Fortuné Hoarau
97414 ENTRE-DEUX

Références administratives du dossier :

N° enregistrement du dossier : 2022-22

Date de réception du dossier complet : le 28 avril 2022

Votre dossier a été transmis à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement – service eau et biodiversité (DEAL-SEB) - 2 rue Juliette Dodu – CS 41009 - 97743 Saint-Denis Cedex 9, pour instruction.

Je vous rappelle qu'il est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure d'autorisation.

Mes services restent à votre disposition pour toute autre information complémentaire.

Pour le préfet, et par délégation,
la cheffe de bureau

Leïla KOUÏ CASTRO

Copie :
- DEAL/SEB
- ARS/SE